

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	10 Les droits et les devoirs 10.3 Le droit commercial	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

10.3.5 Les documents commerciaux

10.3.5.1 Le contrat commercial

G

La **réfaction** est un droit pour le client consistant à ne pas payer intégralement la contrepartie pécuniaire d'un contrat dès lors que le fournisseur ne délivre pas le bien ou le service conformément à son engagement.

a

Le contrat doit comporter les informations suivantes :

- **Les quantités pour les biens.**
Elles doivent être déterminées ou déterminables en vertu de l'article **L. 1129-1** du **Code civil**.
- **Le prix des biens et des services.**
Ils doivent être déterminés pour un contrat simple ou déterminables pour un contrat cadre en vertu de l'article **L. 1129-1** du **Code civil**.
- **Le juge territorialement compétent en cas de différend.**
Ce n'est pas obligatoire mais fortement conseillé.
- **La clause de réserve de propriété.**
Tant que le client n'a pas intégralement réglé son dû, le bien reste la propriété du fournisseur. Sinon, le transfert de propriété est établi au moment de la livraison.
- **La clause d'indexation.**
Pour les contrats de service récurrents, il est nécessaire d'indexer le montant des prestations sur un indice qui ne soit pas général et qui soit en rapport avec l'objet du contrat. L'indice de la construction est souvent retenu.
- **La clause résolutoire.**
Elle permet au fournisseur de résoudre l'exécution du contrat, du fait de l'inexécution d'une obligation du client.
- **La clause pénale.**
Elle permet au fournisseur de demander des intérêts conventionnels en cas de retard de paiement du client, ceux-ci ne pouvant être usuraires en vertu de l'article **L. 313-1** du **Code de la consommation**.
- **La clause de nullité.**
Elle permet de définir ce que devient le contrat quand une clause comporterait un vice. Généralement, la clause est réputée nulle et non écrite.

10.3.5.2 La facture

a

La facture doit comporter les informations suivantes :

- Le nom et adresse de l'entreprise.
- Le nom et adresse du client.
- La date d'émission de la facture.
- La liste des produits faisant partie de la transaction.
- Le montant total toutes taxes de la transaction.
- Le montant total des taxes par nature et taux de **TVA**.
- La date de règlement.

10.3.5.3 Le règlement

a

Le règlement doit respecter les obligations suivantes :